

DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 100.000 Euros
Siège social : 8 rue de l'Hôtel de Ville
92200 Neuilly sur Seine
RCS NANTERRE B 423 250 257

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



L'an deux mille dix,
Le trois février,
A dix heures,

Les membres du Conseil de Surveillance de la Société DTZ ASSET MANAGEMENT (FRANCE) se sont réunis, au siège social, sur convocation du Président.

Les membres du Conseil de Surveillance suivants sont présents et ont émargé le registre de présence

- Monsieur Gérard Margiocchi,
- Monsieur Michel Poupaud,
- Monsieur Philip Cook.

Assistent également à la réunion Monsieur Keith Stockdale, Président du Directoire et Monsieur Serkan Bektas, Membre du Directoire.

La réunion est présidée par Monsieur Gérard Margiocchi, Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur Xavier Barreyat est également présent.

Le Président constate que le Conseil de Surveillance réunit la présence effective de tous ses membres et, en conséquence, qu'il peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion

A handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

Le Comité de Direction prend acte de l'importance d'un plan de maintien de la performance et demande au Président de la Société la présentation d'une feuille de route lors des prochains Comité de Direction. Par ailleurs, le Comité de Direction approuve la nomination d'un expert indépendant.

NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Messieurs Patrice Genre et François Brisset de leurs fonctions de membres du Directoire et Directeurs Généraux.

Le Conseil de Surveillance, conformément à l'article 15 I des statuts, décide de nommer en remplacement de l'un d'eux, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'au 22 juin 2011, en qualité de nouveau membre du Directoire

*

Monsieur Xavier Barreyat
Né le 21 octobre 1973 à Auch (32)
De nationalité française
Domicilié au 58 rue Perronet – 92200 Neuilly sur Seine

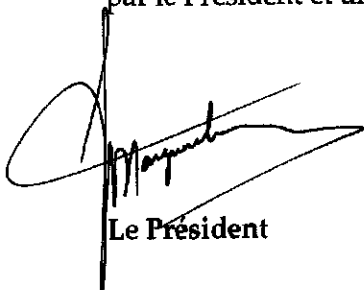
Monsieur Xavier Barreyat accepte les fonctions de membre du Directoire et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni interdiction susceptible d'empêcher sa nomination ou de lui interdire l'exercice de son mandat et remplir l'ensemble des conditions légales pour l'exercer.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

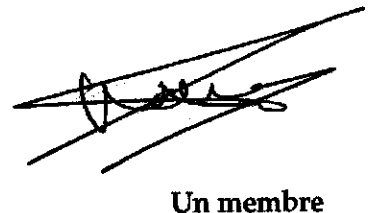
Par ailleurs, après discussions et compte tenu des règles fixées par les statuts, il est décidé de convoquer sans délai une assemblée générale des actionnaires et de proposer à celle-ci de nommer un nouveau membre du Conseil de Surveillance. Le Conseil de Surveillance précise que cette assemblée doit être convoquée au plus tôt.

Enfin, le Conseil de Surveillance constate également la démission de Messieurs Patrice Genre et François Brisset de leurs fonctions de Gérants de la société DTZ AMIF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance après lecture.



Le Président



Un membre